

République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du vendredi 15 avril 2022

Date de la convocation: 13/04/2022

Membres en exercice :	L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,
Présents : 10	
Votants: 12	Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA
Pour : 12	
Contre : 0	
Abstentions : 0	Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY
	Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART

Affectation du résultat de fonctionnement - assainissement Châtel-Censoir - (D 2022 032)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MAGUET Olivier

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 36 227,05 Euros**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	32 219.86
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	4 007.19
Résultat cumulé au 31/12/2021	36 227.05
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	36 227.05
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	36 227.05
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

Olivier MAGUET

